



Tennis  
de table

# **Cahier des charges**

## **d'un organisateur d'une compétition de Tennis de Table Handisport**

**Version juin 2018**

## Préambule

- La structure qui organise une épreuve doit être affiliée à la Fédération Française Handisport et pourra s'appuyer sur le réseau Handisport (Comités départementaux et régionaux handisport) pour sa manifestation.
  
- L'organisation d'une épreuve nécessite un travail important qui se prépare à l'avance (6 mois à 1 an en fonction du type d'organisation)

## Postulez à une organisation

La Commission Sportive après avoir établi le calendrier de la saison suivante (avril) informe toutes les structures affiliées qu'elles peuvent candidater.

La structure intéressée par une organisation postule à partir du document de candidature (annexe 1) qu'elle renvoie à la Commission avant le 31 mai de la saison précédente

La candidature doit comporter plusieurs documents :

- L'acte de candidature signé par la structure organisatrice
- Une lettre de la municipalité confirmant l'intérêt et la volonté d'organiser la manifestation concernée avec l'assurance que l'équipement accueillant la compétition soit réglementaire en termes d'accessibilité et de sécurité.

La Commission Sportive de Tennis de Table confirmera par écrit à l'organisateur l'attribution de ladite compétition avant le 15 juillet de la saison précédente.

La structure organisatrice devra renvoyer la convention d'organisation signée pour le 30 septembre (signature de la structure qui organise, de la ville d'accueil, du Comité Départemental et Régional Handisport)

## Les obligations de l'organisateur

Par la signature de la convention d'organisation, le club s'engage à respecter le cahier des charges ci-après.

La structure doit notamment :

- Vérifier le matériel nécessaire en fonction du niveau de son organisation
- Avoir une équipe de bénévoles informés de leur action et de leur responsabilité
- Avoir réalisé un budget spécifique en lien avec le cahier des charges demandé
- Prévoir l'arbitrage des compétitions avec des arbitres officiels (FFTT)
- Mettre les sportifs dans les meilleures conditions pour pratiquer et participer

### **1- Avoir une équipe d'organisation**

- Un responsable de la compétition (Commissaire Général) souvent le Président de la structure
- Un responsable des finances (Trésorier) souvent le trésorier de la structure
- Un responsable matériel qui s'assure que tous les éléments demandés sont présents
- Un responsable de l'accueil qui mobilise une équipe :
  - Un responsable du Transport et son équipe
  - Un responsable de l'hébergement et son équipe
  - Un responsable de la restauration et son équipe
  
- Un responsable sportif qui mobilise une équipe pour le Jour J :
  - 1 ou plusieurs juge arbitre (désignation ou validation par la commission fédérale) et adjoints
  - des ramasseurs de balles pour le Jour J (1 par table, 2 pour les fauteuils)
  - des arbitres officiels (en fonction du niveau d'organisation – voir plus bas)
  
- Un responsable Communication (affichage, presse, site web, photos et vidéos...)
- Un responsable Sécurité et Entretien : en cas de besoin

Soit une équipe de bénévoles pouvant aller de 10 à 30 personnes suivant le niveau d'organisation !

La Commission Sportive est à la disposition des organisateurs pour répondre aux différentes questions du cahier des charges.

En outre, la commission Sportive désigne un délégué Technique en son sein pour le suivi des 3 championnats de France. Il est le relai du Directeur Sportif.

Cette personne accompagnera le Directeur Sportif à la réunion de préparation de la compétition qui doit se tenir obligatoirement 6 mois au moins avant la compétition afin de prévoir et vérifier tous les éléments minimums du présent cahier des charges. C'est le délégué technique qui sera ensuite l'interface de l'organisateur avec la Commission.

### **2- Prévoir les éléments incontournables :**

- Le matériel : nombre de tables nécessaires, table marques, marqueurs, chaises, séparations, allées adaptées en largeur pour le passage des fauteuils... (voir détail plus bas)
  
- Une affiche de la manifestation avec le logo de la Fédération Handisport, le logo EDF et les logos des partenaires de la commission (GERFLOR, CORNILLEAU, SOCIETE GENERALE).
  
- Un guide de la compétition (plaquette de présentation) à distribuer le Jour J
  
- La table de Juge Arbitrage et les arbitres : le club organisateur doit trouver un Juge Arbitre et ses adjoints au moins 1 mois avant la manifestation et le faire valider par la commission (pour la N1 du critérium et les championnats de France le ou les 2 JA principaux sont nommés par la commission mais pris en charge par l'organisateur sur place)
  
- Les arbitres sont pris en charge par l'organisateur. Des arbitres Nationaux FFTT sont demandés pour les différents championnats de France ainsi que des arbitres régionaux pour compléter. Ils sont formés par la FFTT et sont soumis à leur réglementation (prise en charge du déplacement, indemnités et hébergement)

- L'envoi de la convocation aux participants : (les coordonnées des clubs, sections et licenciés sont en ligne sur le site Internet de la commission. Merci de mentionner sur la convocation, le lieu précis avec un plan, les horaires, le type de balle utilisées, la liste des hôtels et les modalités de restauration.

- Une liste des hôtels (ou autre hébergement) avec le nombre de chambre PMR et les tarifs négociés. Les organisateurs peuvent décider de prendre en main les réservations ou de laisser faire individuellement les clubs.

**NB : Prévoir le transport des sportifs (N1, N2, N3 et Championnat de France) pour les transferts entre la gare et l'hébergement ainsi que de l'hébergement à la salle de compétition.**

- La restauration sur place doit être assurée par l'organisateur. **Un repas chaud** doit être proposé le midi et le soir en cas de compétition sur 2 jours, chaque repas ne devra pas excéder 15 € par personne. Proposez une réservation par le biais de la convocation en indiquant le menu du repas.

### **3- Réaliser un budget prévisionnel pour répondre aux exigences de ce cahier des charges**

Un budget prévisionnel est nécessaire en adéquation avec votre niveau d'organisation.

En effet le cahier des charges est différent selon que vous organisez un tour de Nationale 3 ou un Championnat de France.

Vous devez prévoir des dépenses :

- **Arbitrage** (indemnisation fixée 20€/jour pour les Arbitres Nationaux), frais de déplacement en co-voiturage à 0,22 cts /km et prise en charge de l'hébergement et la restauration – chambre simple pour les Arbitres Nationaux des Championnats de France.

Il faut prévoir les quantités d'arbitres suivants :

8 AN et 20 AR sur les championnats de France par catégorie

8 JA1, 4 AN et 20 AR pour les championnats de France par équipes

16 AN et 16 AR pour les Championnats de France Elite par classe

Ce volet Arbitrage n'est pas assez valorisé dans le budget prévisionnel pour les demandes de subvention et c'est pourtant un des postes de dépense le plus important (3500€ environ pour le Championnat de France Elite par exemple).

- **Affiches et communication** :

L'affiche doit être réalisée longtemps à l'avance et doit être validée par la commission sportive. Le logo de la Fédération doit être mis en avant ainsi que son principal partenaire EDF.

- **Buvette et/ou restauration**

Ce service doit être proposé en complément du repas chaud.

- **Hôtellerie**

Une liste d'hôtel doit être proposée dans la convocation aux joueurs. Cette liste doit indiquer les nombre de chambres PMR disponibles. Il faut aussi indiquer les hôtels pour lesquels l'organisation prévoit le transport avec la salle de compétition.

- **Cadeaux aux participants**

Pour les 3 championnats de France, un cadeau de bienvenue est apprécié. Il est remis dans le sac d'accueil avec les informations de la compétition, la plaquette...

Vous devez aussi envisager des recettes et notamment dans les demandes de subvention aux collectivités (Commune ou Communauté de Commune, Conseil Départemental, Conseil Régional, partenaires privés avec leur logo sur l'affiche, des banderoles dans la salle ou des encarts dans le guide de la compétition).

Ces recettes doivent être demandées longtemps à l'avance (Année N-1) en fonction des votes de budget desdites collectivités.

#### **4- Le matériel :**

- **8 à 16 tables identiques** agréées ITTF et accessibles à tous les joueurs assis. (Barre latérale horizontale à 40 cm minimum de retrait à l'intérieur de la table pour que les jambes du joueur assis ne cognent pas contre cette barre). Si cela ne peut être le cas, il faut disposer d'au moins 8 tables accessibles aux fauteuil et 8 tables pour les joueurs debout.
- Les tables doivent être d'excellentes qualités. Elles seront numérotées en accord avec le juge-arbitre et le plan de montage de la salle qui doit être fourni au délégué technique et directeur Sportif au moins 1 mois avant la date de la compétition. Le plan de la salle est très important à faire suivre à la commission sportive pour que les Juge Arbitre puissent placer les finales et autres matchs importants sur les tables les plus en vue pour le public.
- une salle d'échauffement de 8 tables pour les championnats de France
- Il faut également prévoir une chambre d'appel (lieu de tirage au sort, de choix des balles pour les sportifs et arbitres de la partie) pour le Championnat de France Elite par classe. Il faut 16 petites tables ou 8 grandes et 16 chaises. Cet espace doit être dans la salle de compétition mais à discrétion du public et des autres sportifs.
- **Des bons filets** pouvant être réglés facilement, **des tables d'arbitrage avec les marqueurs** en bon état et **les chaises, des corbeilles** pour réceptionner les serviettes. **Des séparations (132 pour un aménagement de 16 tables)** et **les balles plastique blanches 3 étoiles** agréées ITTF à préciser sur la lettre d'invitation

(Si la salle ne contient pas de gradin prévoir des chaises). S'il n'y a que des gradins, il faut prévoir un espace pour les joueurs en fauteuil.

**En cas de compétitions couplées (Deux ou trois niveaux dans un même lieu) ou pour l'Inter-région à plus de 16 joueurs par tableau, le nombre de tables devra être adapté en essayant de prévoir des tables de dégagement. (2 niveaux = 16 tables mini, 3 niveaux = 24 tables mini)**

#### **- des récompenses en fonction de la compétition :**

- L'organisateur doit prévoir toutes les récompenses pour le critérium fédéral (récompenses aux 3 premiers de chaque tableau de 8 ou plus)
- des médailles officielles sont fournies par la commission pour les Championnats de France) mais les trophées sont offerts par l'organisateur et ses partenaires
- une imprimante couleur (avec le driver) avec des ramettes de papier A4 de différentes couleurs (en fonction du nombre de tableaux) et les cartouches d'encre de rechange.

## **5- Les installations sportives :**

- Le plateau de jeu principal devra avoir au minimum les dimensions suivantes pour les Championnats de France et le critérium fédéral couplé (16 tables de compétition) : **44m x 24m** (terrain de hand + dégagements sur les côtés pour le passage des fauteuils). Le sol doit être lisse, uniforme et de nature sportif.
- L'éclairage : L'intensité lumineuse doit être de **600 lux** sur les tables en lumière du jour ou en lumière artificielle.
- Un vestiaire pour les arbitres et une salle ou un vestiaire pour le contrôle anti-dopage avec toilette adaptée.
- S'assurer de la facilité d'accès de la salle et du nombre de places de parking proposant un accès facile pour les joueurs en fauteuil.
- S'assurer qu'il n'y a pas de contre-jour occasionné par des baies vitrées ou tout matériau ne filtrant pas la lumière solaire. Si tel était le cas, opacifier avec du blanc d'Espagne ou papier blanc (les rayons seront filtrés et la lumière passera). S'assurer du problème très tôt et faire une demande écrite auprès des services techniques de la mairie pour vous aider à résoudre ce problème primordial.
- Prévoir un emplacement non loin du plateau de jeu pour la table de Juge arbitrage
- S'assurer du bon fonctionnement des sanitaires. Il faut au minimum 1 WC aux normes H.P. ainsi que deux vestiaires avec douches spécifiques. Prévoir également des poubelles spécifiques et un ramassage régulier dans les toilettes et vestiaires lors de la compétition pour les sondes des joueurs en fauteuil

Prévoir la possibilité de stocker les fauteuils des sportifs en faisant la demande pour le nuit (veille au jour J de compétition et/ou les 2 nuits lors des championnats de France)

- La restauration devra obligatoirement être situé en dehors du plateau de compétition.
- S'assurer du bon fonctionnement du chauffage pour une **température minimum de 18°**, aucune ventilation sur les tables. En cas de grand froid, il est important de bien vérifier le fonctionnement du chauffage les jours précédents la compétition et de prévenir la municipalité car la température trop basse dans une salle sur les personnes en fauteuil peut avoir un impact lourd sur leur santé.
- S'assurer des mesures de sécurité mise en place.
- Prévoir une très bonne sonorisation avec un haut parleur.
- Prévoir podium assez bas pour les fauteuils ou chevalets avec 1, 2 et 3 pour placer les sportifs derrière.

## **6- Communication**

- **Panneau d'affichage** (minimum : hauteur 1,80 m largeur 3,00 m) accessible facilement aux fauteuils, aux personnes de petite taille et prévoir un responsable pour cet affichage qui sera proche de la table de Juge Arbitre pour récupérer les documents à afficher.

- **Photos** : il faut prévoir la présence d'un photographe qui peut notamment assurer la prise des podiums en bonne qualité pour diffusion sur le site Internet de la commission et pouvoir les envoyer à la presse locale
- **Vidéos** : il est préconisé notamment pour les championnats de France une ligne Internet avec un débit sortant important permettant de faire des vidéos en direct (facebook live, Hangout, YouTube ou Dailymotion ou autre...). Toute initiative locale en ce sens est la bienvenue
- **Presse** : la commission sportive peut vous fournir un dossier de presse de la compétition pour les solliciter et les faire venir le jour de la compétition. Les articles annonçant la compétition et les articles de la compétition doivent être récupérés et transmis au directeur sportif la semaine suivant l'épreuve.
- **Visuels** : la Commission Sportive fourni des fonds de podiums pour les Championnats de France ainsi que des bâches (2 bâches Championnat de France de Tennis de Table Handisport qui mesure 5mx0,80m et 2 bâches avec les logos des partenaires de la commission qui mesure 2mx1m). L'organisateur doit prévoir un emplacement pour les fixer dans la salle (bâches à œillet). La bâche Championnat de France doit pouvoir être positionnée au dessus des fonds de podiums (2m de hauteur).

## **7- Horaires des rencontres**

Toutes les compétitions se jouent au meilleur des 5 manches de 11 points

### **Pour le critérium fédéral :**

Ouverture de la salle au maximum à 8h – Pointage à 8h30

Compétition de 9h à 17h avec 1 h de pause déjeuner pour tous

Podiums à 17h30-17h45

### **Pour l'inter-région ou région :**

Possibilité de ne jouer que l'après-midi en fonction du nombre d'inscrits

### **Pour les Championnats de France :**

Ouverture de la salle à 7h30 le samedi et le dimanche

Prévoir un pointage des sportifs dès le vendredi soir entre 18h et 20h – et le samedi à 8h

Compétition le samedi de 9h à (19h à 21h) et le dimanche de 9h à 17h.

Podiums étalés le samedi soir et le dimanche après la fin des compétition

# **IMPORTANT**

**Le Tableau en annexe (récapitulatif du cahier des charges) permet de visualiser rapidement les exigences minimales de chaque compétition.**

**Les résultats seront adressés par e-mail le soir-même et au pire le lendemain de la compétition accompagné des photos des podiums à [tennisdetable@handisport.org](mailto:tennisdetable@handisport.org)**